



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2015**

**DATE DE
CONVOCAATION**

18 septembre 2015

**DELIBERATION N°36/2015/MT
Création de postes**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 13
ABSENTS : 06
QUORUM : 10
PROCURATION : 01

ETAIENT PRESENTS : M. Patrick LECANTE, Maire
M. Patrick LABEAU, 1^{er} Adjoint
Mme Liliane DAUPHIN, 4^{ème} Adjointe
M. Jean-Yves TARCY, 5^{ème} Adjoint
Mme Valérie BATAILLIE, Conseillère
M. Vincent MAYEN, Conseiller
Mme Rosaline CAMILLE SIDIBÉ, Conseillère
Mme Eldha SAMEDI, Conseillère
M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller
M. Donel DUCCE, Conseiller
M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller
Mme Marlène MONTET, Conseillère
Mme Eléonore JOHANNES, Conseillère

ABSENTS EXCUSES : Mme Isabelle AUBIN, Conseillère
M. Brice SEPHO, 3^{ème} Adjoint
Mme Marcelline POPO, 2^{ème} Adjointe
Mme Marie-Claude LACROIX PINSON, Conseillère

ABSENTS : M. Christian PORTHOS, Conseiller
M. Jocelyn PRALIER, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Jean-Yves TARCY** a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame **Isabelle AUBIN** a donné procuration à Monsieur **Patrick LABEAU**



Délibération n°36/2015/MT
Création de postes

Dans le cadre de la réorganisation et la structuration des services communaux, il convient de créer les postes suivants :

FILIERES	GRADE	EFFECTIFS
Technique	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	01
Administratif	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	03
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	02

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Autoriser le Maire à créer un (01) poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, trois (03) postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et deux (02) postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe ;
- Autoriser le Maire à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2015 ;
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n° 38/MT/2015 de Monsieur le Maire portant sur la création de postes ;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

DECIDE :

Article 1: **AUTORISE** le Maire à créer un (01) poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, trois (03) postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et deux (02) postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Article 2: **AUTORISE** le Maire à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2015.

Article 3: **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR	14	dont procuration(s)	01
CONTRE	00	dont procuration(s)	00
ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le :

